

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 JUILLET 2024

Délibération n°2024.07.116.B

Dons de vélos à des structures socio culturelles et/ou étudiantes et communes du territoire (Cessions à titre gratuit)

LE ONZE JUILLET DEUX MILLE VINGT QUATRE à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 05 juillet 2024

Secrétaire de Séance: Yannick PERONNET

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **20**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **5**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir : Francis LAURENT à Thierry HUREAU, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s): Jean-Jacques FOURNIE, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Pascal MONIER, Dominique PEREZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240711-2024_07_116B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2024

Affichage : 17/07/2024

Rapporteur : Monsieur MARTIAL

**DONS DE VELOS A DES STRUCTURES SOCIO CULTURELLES ET/OU ETUDIANTES
ET COMMUNES DU TERRITOIRE (CESSIONS A TITRE GRATUIT)**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : MOBILITE RAISONNEE

Enjeux : 20404 RENDRE LE TERRITOIRE PLUS CYCLABLE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements soient ouverts à tous, sûrs et durables

Le service de location de vélos longue durée « vélo möbius » a été créé en 2014 et dispose de presque 900 vélos. Certains vélos atteignent 10 ans d'utilisation.

Dans l'objectif de maintenir un service de location de qualité, un certain nombre de vélos ont récemment été renouvelés. Un lot de 119 vélos a été retiré de la location et remplacé par des vélos neufs en janvier 2024. Parmi ces vélos :

- 40 ne sont plus fonctionnels ou ont une batterie dont la capacité est altérée, ceux-ci ont été vendus via une plateforme de mise aux enchères,
- 2 ne sont plus fonctionnels (un vélo brûlé et un vélo retrouvé démonté et incomplet suite à un vol) et n'ont pas trouvé preneur sur la plateforme de vente aux enchères,
- 77 sont dans un état correct de fonctionnement et ont une batterie dont la capacité est égale ou supérieure à 75% (tests réalisés par la STGA).

Les vélos sont cédés en l'état.

Dans ce cadre, différentes structures ont été sollicitées par GrandAngoulême pour connaître leurs besoins et projets autour du développement de la pratique du vélo. Les structures sollicitées sont des centres socio-culturels ou des structures en lien avec le public étudiant du territoire. Il a été demandé à ces structures d'indiquer le nombre de vélos souhaité ainsi que de préciser l'action associée à ces vélos selon plusieurs thématiques :

- Les déplacements des salariés ou bénévoles : création d'un pool de vélos mis à disposition pour les déplacements professionnels ou domicile-travail,
- Les déplacements des habitants : prêt à des habitants ou étudiants ou faire gagner des vélos dans le cadre d'évènements,
- Les projets sur la pratique du vélo : activités de balade, visites dans une perspective d'inclusion ou accompagnement de jeune public.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240711-2024_07_116B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2024

Affichage : 17/07/2024

Aussi, il est proposé de réformer l'ensemble de ces vélos et de céder à titre gracieux 77 vélos, représentant une valeur nette comptable totale de 5 306,77 € et de valeur marchande estimée à environ 17 000 €, à différentes communes et structures du territoire de la manière suivante :

COMMUNES ET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	19 VELOS
Angoulême	1
Dirac	1
Fléac	1
Gond-Pontouvre	1
L'Isle d'Espagnac	1
La Couronne	1
Linars (CCAS)	1
Marsac	1
Mouthiers-sur-Boëme	1
Nersac	1
Soyaux	1
St-Michel	1
St-Saturnin	1
St-Yrieix (CCAS)	1
Torsac	1
Touvre	1
Vindelle	1
Voeuil-et-Giget	1
Voulgézac	1

STRUCTURES	58 VELOS
Centre Social Culturel et Sportif Foyer Laïque Education Permanente (CSCS FLEP) de Soyaux	10
Le Colibri – Centre Social Culturel et Sportif (CSCS) La Couronne	3
Fédération des centres sociaux de Charente	8
Centre Information Jeunesse (CIJ)	10
Centre Social Culturel et Sportif Club Aînés et Jeunes (CSCS CAJ)	10
Espace Maison du Temps Libre et Louis Aragon	
SCCUC (services et culture des campus universitaires de la Charente)	10
Association Régie Urbaine (ARU)	7

Je vous propose :

D'APPROUVER la cession de 77 vélos à titre gratuit,

D'APPROUVER la répartition aux structures, centre communal action sociale (CCAS) et communes du territoire telles que définies dans le tableau ci-dessus,

D'AUTORISER la sortie de l'actif de 77 vélos pour une valeur nette comptable de 5 306,77 €,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document à intervenir et relatif à cette opération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240711-2024_07_116B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2024

Affichage : 17/07/2024